

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

21 juin 2022

Date d'affichage :

4 juillet 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le **27 juin**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND (à partir de la question n° 7), LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS jusqu'à la question n° 6

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Michèle GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2022**

QUESTION N° 14

OBJET : Renouvellement des tableaux numériques et équipements informatiques dans les écoles : attribution de l'accord-cadre

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n°4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 juin 2022.

Le matériel informatique des écoles nécessite d'être renouvelé. Au regard du coût important de cette opération il a été proposé un programme pluriannuel sur 3 ans de renouvellement et/ou remplacement des solutions informatiques présentes dans les écoles.

Il s'agit de renouveler les tableaux numériques et ordinateurs correspondants (élémentaire), les ordinateurs de direction (maternelle et élémentaire), les ordinateurs de fond de classe (maternelle et élémentaire) et les tablettes (maternelle et élémentaire). Les achats sont programmés sur 3 années avec notamment l'équipement de tout le groupe scolaire Jean Rostand en 2023, pour son ouverture.

Le cahier des charges élaboré en concertation avec l'éducation nationale a pris en compte les besoins exprimés en recherchant la solution la plus optimale sur le plan technique tout en faisant attention aux coûts pour la collectivité et aux questions de maintenance.

A cette fin et pour avoir un parc homogène, il a été proposé de conclure un accord cadre à bons de commande sur 3 ans avec un seuil maximum de commande de 420 000 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 13/06/2022 a attribué l'accord cadre à POBRUN (offre variante écran numérique interactif de 85") sur la base d'un détail estimatif chiffré à 301 031.44 € HT correspondant à la variante.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre susmentionné.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 juin 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL